



No de résolution
ou annotation

**Province de Québec
MRC de Bonaventure
Municipalité du Canton de Saint-Godefroi**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi, tenue le 11 août 2026, à 16h00, au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 109C, Route 132, Saint-Godefroi;

Sont présents(es) : Siège n° 1 - Johanne Horth, conseillère
Siège n° 2 - Georges Chapados, conseiller
Siège n° 3 - Denis Larocque, conseiller
Siège n° 4 - Marie-Josée Isabelle, conseillère
Siège n° 6 - Nancy Huard, conseillère

Est absent : Siège n° 5 - Sylvain Badran, conseiller

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence du maire, M. Genade Grenier.

Assiste également à la séance : Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres présents du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

2026-197

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Johanne Horth et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour suivant soit adopté, tel que lu :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Appel d'offres sur invitation – Contrat pour l'ouverture des entrées (les cours) et du déblaiement des portes et trottoirs des édifices municipaux : Bureau municipal (83, Route 132), Salle Eugène Anglehart (109C, Route 132) et ouverture d'un chemin pour le Camping Municipal de Saint-Godefroi pour la saison hiver 2026 à 2027
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance



No de résolution
ou annotation

2026-198

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – CONTRAT POUR
L'OUVERTURE DES ENTRÉES (LES COURS) ET DU
DÉBLAIEMENT DES PORTES ET TROTTOIRS DES ÉDIFICES
MUNICIPAUX : BUREAU MUNICIPAL (83, ROUTE 132), SALLE
EUGÈNE ANGLEHART (109C, ROUTE 132) ET OUVERTURE
D'UN CHEMIN POUR LE CAMPING MUNICIPAL DE SAINT-
GODEFROI SAISON HIVER 2026-2027**

ATTENDU QUE le contrat pour l'ouverture des entrées (les cours) des édifices municipaux : Bureau municipal (83, Route 132), Salle Eugène Anglehart (109C, Route 132) et un chemin pour le Camping Municipal de Saint-Godefroi pour la saison hiver est terminé (2025-2026);

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi désire aller en appel d'offres sur invitation pour l'obtention d'un nouveau contrat pour l'ouverture des entrées (les cours) et du déblaiement des portes et trottoirs des édifices municipaux : Bureau municipal (83, Route 132), Salle Eugène Anglehart (109C, Route 132) et ouverture d'un chemin pour le Camping Municipal de Saint-Godefroi pour la saison hiver 2026 à 2027;

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Nancy Huard

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité accepte de procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'obtention d'un contrat pour l'ouverture entrées (les cours) et du déblaiement des portes et trottoirs des édifices municipaux : Bureau municipal (83, Route 132), Salle Eugène Anglehart (109C, Route 132) et ouverture d'un chemin pour le Camping Municipal de Saint-Godefroi pour la saison hiver 2026 à 2027;

QUE les entreprises suivantes soit invitées à soumissionner pour l'ouverture entrées (les cours) et du déblaiement des portes et trottoirs des édifices municipaux : Bureau municipal (83, Route 132), Salle Eugène Anglehart (109C, Route 132) et ouverture d'un chemin pour le Camping Municipal de Saint-Godefroi pour la saison hiver 2026 à 2027 :

- Robert Loisel enr.;
- Garage Éric Grenier (9361-7355 Québec inc.);
- Russel Dow & fils inc.

QUE la municipalité autorise, Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière à effectuer et à signer l'appel d'offres sur invitation pour l'ouverture entrées (les cours) et du déblaiement des portes et trottoirs des édifices municipaux : Bureau municipal (83, Route 132), Salle Eugène Anglehart (109C, Route 132) et ouverture d'un chemin pour le Camping Municipal de Saint-Godefroi pour la saison hiver 2026 à 2027.



No de résolution
ou annotation

PERIODE DE QUESTIONS

Période de questions de 16h09 à 16h09.

Aucunes questions du public ne sont adressées au conseil municipal

2026-199

CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION DE Nancy Huard

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance extraordinaire soit levée à 19h10

« Je, Genade Grenier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Genade Grenier
Maire

Lumina Horth
Directrice générale et greffière-trésorière